

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

---

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 426

présenté par  
M. Touraine

-----

### ARTICLE 32 QUATER B

À la fin de la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« de l'adaptation, prévue aux deuxième et troisième alinéas de l'article L. 4362-10, et la durée au cours de laquelle elle est effectuée »

les mots :

« des adaptations prévues aux deuxième et troisième alinéas de l'article L. 4362-10 et la durée au cours de laquelle elles peuvent être effectuées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.